

## Fiche de commande de retraits

Veillez utiliser ce formulaire pour effectuer un retrait de votre compte pour établir un PRA ou pour modifier, ajouter ou supprimer votre service de protection du MRV, ou pour faire le choix du MRV à l'âge de 55 ans.

### 1. Détails du contrat

Numéro de contrat actuel \_\_\_\_\_ Numéro de compte du placeur \_\_\_\_\_

### 2. Renseignements sur le titulaire

Nom de famille \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Second prénom \_\_\_\_\_

Nom de famille du cotitulaire \_\_\_\_\_ Prénom du cotitulaire \_\_\_\_\_ Deuxième prénom du cotitulaire \_\_\_\_\_

### 3. Choix du MRV à l'âge de 55 ans

Pour toute question au sujet de cette section, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle CI au 1 800 563-5181.

**Cette section ne doit seulement être remplie pour faire le choix du MRV à l'âge de 55 ans.**

**Pour faire le choix du MRV à l'âge de 55 ans, veuillez cocher ici**

Dès le premier paiement du MRV en vertu du choix du MRV à l'âge de 55 ans, le choix du MRV à l'âge de 55 ans ne peut être annulé.

En choisissant cette option, vous reconnaissez avoir lu les sections applicables de la notice explicative et contrat de rente individuelle à capital variable, y compris tout supplément, et comprenez ce qui suit :

- Dès le premier retrait effectué en vertu du choix du MRV à l'âge de 55 ans, votre taux du MRV sera établi à 4 % ou 3 % tel que décrit dans votre contrat pour les flux de rentrées Une vie ou à 3,5 % ou 2,5 % tel que décrit dans votre contrat pour les flux de rentrées Deux vies pour toutes les parts achetées avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle le rentier (ou, si les flux de rentrées Deux vies ont été choisis, le plus jeune d'entre le rentier et la deuxième vie) atteint l'âge de 65 ans.
- Pour les réinitialisations de la PRVG futures, la base du MRV et la base de la prime pourraient avoir l'occasion de subir une réinitialisation automatique si la valeur marchande de vos parts de catégorie Revenu est égale ou supérieure à la base du MRV à cette date. Le taux du MRV de toutes les parts achetées avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle le rentier (ou, si les flux de rentrées Deux vies ont été choisis, le plus jeune d'entre le rentier et la deuxième vie) atteint l'âge de 65 ans ne changera pas.
- Dès le premier paiement du MRV en vertu du choix du MRV à l'âge de 55 ans, le choix du MRV à l'âge de 55 ans ne peut être annulé.

### 4. Retraits uniques

**Veillez remplir cette section si vous effectuez un retrait unique de votre contrat.**

Montant du retrait \_\_\_\_\_ \$ Net ou Brut – Veuillez préciser la répartition par fonds ci-après :

Code du fonds	Montant \$ ou %	Code du fonds	Montant \$ ou %	Code du fonds	Montant \$ ou %

### 5. Programme de retrait automatique (PRA) et modalités détaillées applicables aux FERR, FRV, FRI, FRRP et FRVR

Les retraits anticipés auront une incidence négative sur les futurs paiements de MRV.

Les paiements supérieurs au MRV qui entraîneront un retrait excédentaire ne seront pas traités si le service de protection du MRV est activé.

**Le versement minimal annuel aux termes du FERR** correspond au versement minimal annuel (VMA) tel que précisé par la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour les contrats FRR/FRV/FRI/FRRP/FRVR.

Vous pouvez retirer votre versement minimal annuel aux termes du FERR de n'importe quelle catégorie de parts que vous détenez.

**Le versement minimal annuel aux termes du FERR pour la catégorie Revenu (VMA du MRV aux termes du FERR)** correspond à la proportion de votre versement minimal annuel aux termes du FERR qui a été allouée à votre catégorie Revenu.

Si vous souhaitez recevoir le montant le plus élevé entre votre MRV et le versement minimal annuel aux termes du FERR pour la catégorie Revenu (VMA du MRV aux termes du FERR) choisissez l'option « **Maximiser mon paiement du MRV** », le cas échéant.

**Une signature garantie est requise pour les montants bruts de 25 000 dollars ou plus (ne s'applique pas aux conseillers de la Sun Life).**

**5. Programme de retrait automatique (PRA) et modalités détaillées applicables aux FERR, FRV, FRRI, FRRP et FRVR (suite)****Étape 1 – Type de paiement :**

Choisissez une option (les options varient selon le type de régime) et ensuite remplissez les sections « Répartition du paiement par fonds », « Fréquence des paiements », « Date de commencement » et « Mode de paiement » à la page suivante.

<b>(OPTION A) Régimes non enregistrés et CELI</b>			
1. Montant de retrait à vie (MRV) – à retirer uniquement de ma catégorie Revenu			
2. Montant annuel de _____ \$ Net ou Brut Veuillez choisir une option ci-après et indiquer la répartition en pourcentage :	<b>Catégorie Succession (%)</b>	<b>Catégorie Placement (%)</b>	<b>Total</b>
MRV et le reste provenant de :			100 %
Je ne reçois pas de paiement MRV. À retirer uniquement de ma catégorie Succession et/ou de ma catégorie Placement, tel qu'indiqué ci-après :			100 %
<b>(OPTION B) Régimes de revenu enregistrés FRR, FRV, FRRI, FRRP et FRVR</b>			
Je choisis la durée des paiements aux termes du FERR en fonction de : Mon âge L'âge de mon conjoint (CI utilisera l'option « Mon âge », si cette section n'est pas remplie)			
Veuillez indiquer la date de naissance du conjoint (JJ/MM/AAAA) _____			
<b>Veuillez trouver la section ci-après qui précise la catégorie de parts que vous détenez, et sélectionnez une des options de paiement applicables.</b>			
<b>1. Parts de catégorie Revenu uniquement</b> (Je ne détens pas de parts de catégorie Succession ou Placement)			
Veuillez choisir une option ci-après :			
Maximiser mon paiement MRV Le versement minimal annuel aux termes du FERR de la catégorie Revenu, autrement appelé versement minimal annuel du MRV aux termes du FERR - pour les clients qui souhaitent recevoir le versement minimal annuel même si le MRV est supérieur Montant du paiement maximum immobilisé (s'applique uniquement aux FRV, FRRI, FRVR) <sup>1</sup> Montant annuel de _____ \$ Brut Déduction faite des frais <sup>1</sup>			

<sup>1</sup> Les retraits de la catégorie Revenu supérieurs au MRV annuel ou au versement minimal annuel aux termes du FERR pour la catégorie Revenu (versement minimal annuel du MRV aux termes du FERR) pourraient avoir une incidence négative sur les futurs paiements de MRV. Veuillez vous reporter à la section 6.

<b>2. Parts de catégorie Succession et/ou Placement uniquement</b> (je ne détens pas de parts de catégorie Revenu)			
Veuillez choisir une option ci-après et indiquer la répartition en pourcentage :	<b>Catégorie Succession (%)</b>	<b>Catégorie Placement (%)</b>	<b>Total</b>
Versement minimal annuel aux termes du FERR, tel qu'indiqué ci-après :			100 %
Montant du paiement maximum immobilisé (s'applique uniquement aux FRV, FRRI, FRVR), tel qu'indiqué ci-après :			100 %
Montant annuel de _____ \$ Brut Déduction faite des frais			100 %
<b>3. Catégorie Revenu en combinaison avec la catégorie Succession et/ou Placement</b> (Je détens des parts de plusieurs catégories, y compris la catégorie Revenu)			
Choisissez l'option a, b ou c, ci-après :			
a) Versement minimal annuel aux termes du FERR Veuillez choisir une option ci-après et indiquer la répartition en pourcentage :	<b>Catégorie Succession (%)</b>	<b>Catégorie Placement (%)</b>	<b>Total</b>
Maximiser mon paiement MRV et retirer le solde tel qu'indiqué ci-après :			100 %
Je ne reçois pas de paiement MRV. À retirer uniquement de ma catégorie Succession et/ou de ma catégorie Placement, tel qu'indiqué ci-après :			100 %
b) Montant annuel de _____ \$ Brut Déduction faite des frais Veuillez choisir une option ci-après et indiquer la répartition en pourcentage :	<b>Catégorie Succession (%)</b>	<b>Catégorie Placement (%)</b>	<b>Total</b>
Maximiser mon paiement MRV et retirer le solde tel qu'indiqué ci-après :			100 %
Je ne reçois pas de paiement MRV. À retirer uniquement de ma catégorie Succession et/ou de ma catégorie Placement, tel qu'indiqué ci-après :			100 %
c) Montant du paiement maximum immobilisé (s'applique uniquement aux FRV/FRRI/FRVR) Veuillez choisir une option ci-après et indiquer la répartition en pourcentage :	<b>Catégorie Succession (%)</b>	<b>Catégorie Placement (%)</b>	<b>Total</b>
Maximiser mon paiement MRV et retirer le solde tel qu'indiqué ci-après :			100 %
Je ne reçois pas de paiement MRV. À retirer uniquement de ma catégorie Succession et/ou de ma catégorie Placement, tel qu'indiqué ci-après :			100 %

**5. (PRA) et modalités détaillées applicables aux FERR, FRV, FRRI, FRRP et FRVR**

**Étape 2 – Répartition du paiement par fonds :** pour chaque catégorie que vous avez indiquée ci-haut, veuillez indiquer la répartition par fonds. Veuillez utiliser des pourcentages uniquement et veillez à ce que le total pour chaque catégorie s'élève à 100 %.

À remplir si vous avez indiqué à l'étape 1 que vous allez recevoir des paiements de la catégorie Revenu (MRV).		À remplir si vous allez recevoir des paiements de la catégorie Succession et/ou Placement. Assurez-vous d'avoir rempli la répartition en pourcentage (%) de la catégorie à l'étape 1 pour l'option de paiement choisie.			
Répartition par fonds de la cat. Revenu (MRV)		Répartition par fonds de la cat. Succession		Répartition par fonds de la cat. Placement	
Code du fonds	%	Code du fonds	%	Code du fonds	%
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>

**Étape 3 – Fréquence des paiements, date de commencement et mode :**

la date de paiement doit être entre le 1<sup>er</sup> et le 25<sup>e</sup> jour du mois pour les régimes de revenu enregistrés (FRR, FRV, FRRI, FRRP, FRVR).

**Fréquence des paiements (veuillez cocher une option)**

Mensuelle     
  Trimestrielle     
  Semestrielle     
  Annuelle (mois)     
 **Date de commencement<sup>2</sup> (JJ/MM/AAAA) :** \_\_\_\_\_

<sup>2</sup> Si votre date de commencement de paiement est avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année au cours de laquelle le rentier (ou, si le flux de rentrées Deux vies a été choisi, le plus jeune d'entre le rentier et la deuxième vie) atteint l'âge de 65 ans et que vous souhaitez faire le choix du MRV à l'âge de 55 ans, veuillez remplir la section 3 de ce formulaire.

**Mode de paiement**

Dépôt direct dans un compte bancaire (veuillez remplir la section 5)     
  Envoi postal à l'adresse du titulaire qui figure dans nos dossiers     
  Envoi postal à la deuxième adresse du titulaire (veuillez indiquer l'adresse ci-après)

Adresse \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_ Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

**6. Service de protection du MRV**

Veuillez choisir une option, s'il y a lieu.

**Désactiver** le service de protection du MRV pour que je puisse dépasser le MRV et :

Le réactiver à la fin de l'année     
  Le réactiver en date du \_\_\_\_\_     
  Le réactiver après cette opération (JJ/MM/AAAA) \_\_\_\_\_     
  Ne pas le réactiver<sup>3</sup>

<sup>3</sup> En choisissant cette option, vous ne serez pas avisé si des retraits futurs provoquent un retrait excédentaire ou anticipé.

**7. Renseignements bancaires**

Si vous remplissez cette section, la signature du ou des titulaires est obligatoire dans la section Autorisation du titulaire de ce formulaire. **Joignez un chèque annulé ou un formulaire de dépôt préautorisé de la banque. Remarque :** assurez-vous que le nom du titulaire est imprimé sur le spécimen de chèque ou le formulaire bancaire.

Nom du ou des titulaires du compte bancaire \_\_\_\_\_ Nom de la banque \_\_\_\_\_  
 Numéro de la banque \_\_\_\_\_ Numéro de transit bancaire \_\_\_\_\_ Numéro de compte bancaire \_\_\_\_\_

X  
 Signatures – Signatures requises si le ou les déposants sont autres que le ou les titulaires du contrat.

**8. Autorisation du titulaire (obligatoire) (suite)**

**Votre signature ci-dessous confirme que vous comprenez :**

· qu'une ou plusieurs transactions que vous avez demandé sur ce formulaire pourraient avoir une incidence négative sur les garanties de votre contrat

X \_\_\_\_\_ Date (JJ/MM/AAAA) \_\_\_\_\_  
 Signature du titulaire (OBLIGATOIRE)

X \_\_\_\_\_ Date (JJ/MM/AAAA) \_\_\_\_\_  
 Signature du cotitulaire (obligatoire)

X \_\_\_\_\_ X \_\_\_\_\_  
 Signature du bénéficiaire irrévocable (le cas échéant)      Signature du représentant autorisé (conformément à l'autorisation limitée d'effectuer des opérations, le cas échéant) – jusqu'à 50 000 \$ brut<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Autorisation limitée d'effectuer des opérations datée de septembre 2010 ou plus tard en dossier (Ne s'applique pas aux conseillers de la Sun Life)

**9. Autorisation du représentant**

À remplir par le représentant.

**Votre signature ci-dessous confirme que :**

- vous avez reçu des directives de votre client et nous demandez d'effectuer l'opération demandée et que vous avez divulgué les effets possibles de l'opération au client.
- vous comprenez que dans le cas où un client conteste une transaction, tous les coûts ou risques de marché liés au renversement de l'opération seront la responsabilité du représentant lorsque la signature du client n'a pas été obtenue.

\_\_\_\_\_  
Nom du représentant

\_\_\_\_\_  
Numéro de courtier et de représentant

X  
\_\_\_\_\_  
Signature du représentant (OBLIGATOIRE)

\_\_\_\_\_  
Date (JJ/MM/AAAA)

X  
\_\_\_\_\_  
Signature garantie (requisse pour les opérations supérieures à 25 000 dollars net)<sup>5</sup>

<sup>5</sup> Une signature garantie est requise pour les retraits supérieurs à 25 000 dollars brut à moins qu'une Autorisation limitée d'effectuer des opérations soit présente (Ne s'applique pas aux conseillers de la Sun Life).

## UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

### AVIS DE CONFIDENTIALITÉ DE CI INVESTMENTS INC.

CI Investments Inc. faisant affaire sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI », « nous », « notre », « nos ») nous engageons à assurer et respecter la protection et la confidentialité des renseignements que vous nous avez confiés. Cet avis de confidentialité décrit la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons, conservons et protégeons vos renseignements personnels.

### QUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLONS-NOUS?

Pour établir et gérer vos comptes conformément aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux exigences d'organismes d'autorégulation financiers, nous recueillons des renseignements, y compris des renseignements personnels sensibles comme le numéro d'assurance sociale. Nous conservons des enregistrements audio des appels entrants et sortants. Vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de confidentialité en ligne à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>. Si vous avez choisi d'interagir avec nous en ligne par l'entremise de notre portail Web ou par courriel, nous surveillerons et enregistrerons les renseignements liés à votre utilisation (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique de confidentialité concernant l'utilisation d'Internet et d'appareils mobiles à l'adresse <https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>).

### COMMENT RECUEILLONS-NOUS DES RENSEIGNEMENTS?

Nous recueillons des renseignements directement auprès de vous ou de vos représentants autorisés, tels que votre conseiller financier ou sa société de courtage. Selon la manière dont vous choisissez de faire affaire avec nous, ces renseignements peuvent être recueillis dans des demandes d'adhésion, des formulaires, par téléphone, en personne, sur Internet, votre appareil mobile ou d'autres moyens de communication. Nous recueillons également des renseignements sur vous de manière indirecte lorsque la loi nous autorise à le faire. Nous limitons la collecte de renseignements à ce qui est nécessaire aux fins établies lors de leur collecte.

### COMMENT UTILISONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS?

En plus des fins énoncées dans notre politique de confidentialité (<https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html>), nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

I. Offrir et gérer les produits et services que vous avez demandés, y compris pour :

- a) ouvrir et gérer votre compte;
- b) vérifier votre identité;
- c) exécuter vos transactions;
- d) enregistrer et vous fournir des rapports concernant l'état de votre compte;
- e) fournir un service et un soutien personnalisés;
- f) répondre à toute demande ou question de votre part.

II. Comprendre nos clients et élaborer et adapter nos produits et services en procédant à une analyse de données aux fins suivantes :

- a) déterminer si les produits et services vous conviennent;
- b) vérifier votre admissibilité à certains de nos produits et services, ou aux produits ou services de tiers;
- c) communiquer avec vous au sujet des produits et services susceptibles de vous intéresser;
- d) vous offrir un service et un soutien personnalisés de qualité;
- e) commercialiser et promouvoir des produits auprès de clients actuels et éventuels.

III. Obligations juridiques et réglementaires :

- a) fournir tous les documents exigés à des fins de déclaration fiscale;

- b) nous conformer aux exigences juridiques, réglementaires et contractuelles, ou dans la mesure permise par la loi;
- c) respecter nos obligations en vertu de la loi fédérale contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes;
- d) nous acquitter de nos obligations à titre de membre de divers organismes d'autorégulation financiers;
- e) protéger nos intérêts, dont le recouvrement de toute dette que vous pourriez avoir envers nous;
- f) protéger contre la fraude et d'autres crimes et gérer les risques, notamment en menant des enquêtes et en prenant des mesures proactives de prévention du crime.

Nous ne vendons ni ne louons des listes de clients ou des renseignements personnels à des tiers.

### COMMUNICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les employés ou les représentants autorisés de CI Investments Inc. ou « GMA CI », assurant les fonctions liées aux fins susmentionnées, et les autres personnes autorisées à cet effet par vous ou par la loi, ont accès aux renseignements personnels se trouvant dans votre dossier. Nous communiquons vos renseignements personnels à des sociétés membres du groupe de Financière CI comme Gestion de patrimoine Assante (Canada) Itée (« GPA »), CI Conseil Privé S.E.C. (« CIPC »), CI Services d'investissement Inc. (« CISI ») et WealthBar Financial Services Inc. (« WealthBar »), et leurs filiales, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.

Nous fournissons vos renseignements à des tiers, notamment :

- À des tiers fournisseurs de services aux fins des services décrits ci-dessus. Nous n'autorisons pas nos fournisseurs de services à utiliser ou à communiquer les renseignements personnels que nous leur confions à leurs propres fins de marketing ou à d'autres fins. Nous sollicitons les services de fournisseurs en vertu d'un accord écrit qui les oblige à protéger les renseignements personnels avec des mesures de sécurité équivalentes à celles que nous utiliserions. Nos fournisseurs de services peuvent être situés au Canada ou dans d'autres territoires ou pays et peuvent communiquer des renseignements en réponse à des demandes ou à des requêtes valables de la part de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays. Pour en savoir plus sur nos pratiques de partage de renseignements, communiquez avec notre responsable de la protection des renseignements personnels.
- Aux gouvernements, aux organismes gouvernementaux et aux organismes de réglementation, y compris les organismes d'autorégulation, lorsque la loi l'exige ou le permet, y compris en réponse à un mandat de perquisition, une ordonnance d'un tribunal ou toute autre demande ou enquête que nous jugeons valable.
- À votre conseiller financier et à sa société de courtage, si nécessaire pour administrer et gérer votre compte.
- À vos représentants légaux et/ou à d'autres tiers, selon vos instructions et aux fins que vous précisez au moment où vous fournissez ces instructions.
- À des institutions financières, des courtiers en valeurs mobilières et des sociétés de fonds communs de placement, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.
- Pour protéger nos intérêts, nous pouvons communiquer des renseignements à toute personne ou organisation, y compris un organisme d'enquête, afin de prévenir, détecter ou mettre fin aux situations d'abus financiers, de fraude et d'activités criminelles, protéger nos actifs et intérêts, et gérer ou régler toute perte réelle ou éventuelle ou tout cas de violation d'un contrat ou de la loi.
- Nous pouvons aussi communiquer des renseignements pour faciliter le recouvrement d'une somme qui nous est due.
- En cas de transfert d'une entreprise, nous pouvons acheter ou vendre une entreprise (ou évaluer ces transactions), ce qui pourrait avoir pour conséquence

## UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

---

l'inclusion de certains renseignements personnels qui feraient partie des actifs d'une entreprise achetés ou vendus dans le cadre d'un transfert.

- Nous pouvons transférer des renseignements personnels dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise ou d'un autre changement de contrôle de l'entreprise.
- Dans d'autres situations où nous avons votre consentement, par exemple, le partage de vos renseignements avec un titulaire de compte conjoint.

Les renseignements que nous recueillons seront communiqués à l'extérieur du Québec, à la fois au Canada et dans d'autres territoires ou pays, et nous pouvons communiquer des renseignements en réponse aux demandes ou requêtes valables de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays.

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Nous maintenons des mesures de sécurité matérielles, électroniques, technologiques, procédurales et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels que vous nous avez confiés et qui sont sous notre contrôle contre tout accès, communication, copie, utilisation ou modification non autorisés, vol, utilisation abusive ou perte. Ces mesures de sécurité sont adaptées à la sensibilité des renseignements, aux fins auxquelles ils sont utilisés, à la quantité et à la distribution des renseignements personnels et au support sur lequel nous (ou nos fournisseurs de services) les conservons. Nous limitons l'accès à vos renseignements personnels aux employés et aux représentants qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Vos renseignements personnels ne sont utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou aux fins autorisées par la loi. Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour parvenir aux fins auxquelles ils ont été recueillis ou conformément à la législation applicable.

### ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS OU CORRECTION

Nous nous engageons à être transparents et à vous donner le choix quant à l'utilisation de vos renseignements. Vous pouvez nous faire part de vos préférences en vous inscrivant à notre portail Web de la clientèle en ligne InfoClientèle [www.ci.com](http://www.ci.com) et en vous rendant sur la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels. Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire en ligne, vous pouvez également communiquer avec notre service à la clientèle par téléphone au 1 800 567-7141 ou par courriel à [service@ci.com](mailto:service@ci.com).

Pour corriger vos renseignements ou y accéder, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle, à vous rendre sur notre portail Web en ligne ou à consulter vos relevés périodiques. Toutefois, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels, de les corriger et de savoir à qui nous les avons communiqués. Pour présenter une demande officielle d'accès à vos renseignements ou de correction, veuillez envoyer une demande par écrit à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse 15 rue York, 4<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez et fournir suffisamment de détails pour nous permettre de déterminer les renseignements auxquels vous souhaitez accéder ou que vous souhaitez corriger.

### RETRAIT DU CONSENTEMENT

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels en adressant une demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez. Toutefois, dans certains cas, certaines exigences légales, réglementaires ou contractuelles, sont susceptibles de vous empêcher de refuser ou retirer votre consentement. Nous devons recevoir un préavis raisonnable de votre demande de retrait de consentement afin d'y donner suite. Votre refus d'accorder votre consentement ou votre décision de le retirer peut limiter les produits et services que nous pouvons vous fournir et peut vous obliger à fermer vos comptes avec nous.

### NOTRE BUREAU DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour nous faire part d'une préoccupation au sujet de nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou de la confidentialité de vos renseignements personnels, ou si vous souhaitez modifier vos préférences en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable des renseignements personnels. Veuillez prendre note que vous pouvez apporter des changements à vos préférences en matière de protection des renseignements personnels en accédant à la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels de notre portail Web. Nous nous engageons à répondre à vos questions et à résoudre vos préoccupations.

Responsable de la protection des renseignements personnels de CI Investments Inc., 15 rue York, 4<sup>e</sup> étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3

Dernière mise à jour : 23 septembre 2023

---

## DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SUN LIFE

### Protection des renseignements personnels

Notre raison d'être est d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous recueillons, utilisons et divulguons des renseignements personnels sur vous pour: concevoir et offrir des produits et services pertinents; améliorer votre expérience et gérer nos activités; effectuer nos activités de tarification et d'administration et l'évaluation des dossiers de règlement; assurer une protection contre la fraude, les erreurs et les fausses déclarations; vous renseigner sur d'autres produits et services; satisfaire aux obligations légales et de sécurité. Nous obtenons ces renseignements directement de vous, lorsque vous utilisez nos produits et services, et d'autres sources. Nous conservons vos renseignements de façon confidentielle et uniquement pour la durée nécessaire. Les personnes qui peuvent y avoir accès comprennent nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers), les fournisseurs de services, nos réassureurs et toute personne que vous aurez autorisée. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur de votre province/territoire. Vos renseignements pourraient alors être régis par les lois en vigueur dans ces endroits. En tout temps, vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre sujet et, au besoin, les faire corriger. Sauf dans certains cas, vous pouvez retirer votre consentement. Toutefois, cela pourrait nous empêcher de vous fournir le produit ou le service demandé. Pour en savoir plus, lisez notre déclaration mondiale et nos principes directeurs locaux. Pour obtenir un exemplaire, consultez la page [www.sunlife.ca/confidentialite](http://www.sunlife.ca/confidentialite) ou appelez-nous.